

68e Session du CEE-ONU sur « Les villes intelligentes et durables »

Génève, Suisse, 9-10 avril 2019

Xavier CADORET, Président de la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès du Conseil de l'Europe

Mesdames et Messieurs,

En tant que Président de la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès du Conseil de l'Europe, je me réjouis de vous retrouver ici pour participer à cette session consacrée aux villes intelligentes et durables. C'est un sujet qui revêt une importance capitale pour nos membres car tous sont préoccupés par les problèmes liés à l'urbanisation et souhaitent trouver une solution durable.

En effet le rythme rapide de l'urbanisation est à la source de nombreux défis. L'urgence de la crise écologique et les inégalités déclenchées par le développement technologique obligent à redéfinir l'urbanisme moderne. Si les villes sont les premières touchées par ces transformations, elles sont également de formidables moteurs de l'innovation et du développement. Elles permettront, à terme, la réalisation des Objectifs de développement durable, tels que définis dans l'Agenda 2030 des Nations Unies, et notamment l'Objectif 11 sur les villes et communautés durables.

Mon but aujourd'hui est de vous montrer que le Congrès apporte sa pierre à l'édifice en engageant les municipalités dans la modernisation « smart », et ainsi dans la mise en œuvre de cet objectif. Par ailleurs, ma participation aujourd'hui fait suite à notre contribution au Forum des gouvernements locaux et régionaux, présentée par la Présidente du Congrès à l'époque, Gudrun MOSLER-TÖRNSTRÖM, le 16 juillet 2018 à New York.

Notre Chambre des pouvoirs locaux a montré son implication en organisant déjà en 2013 un débat qui réunissait des conseillers municipaux venus de toute l'Europe pour échanger sur les différents projets d'urbanisme faisant usage des technologies intelligentes, sur les initiatives de budgétisation participative via internet, et les nouvelles formes d'infrastructure de transport « smart ». Ces échanges et diffusions de bonnes pratiques sont les conditions sine qua non à la concrétisation de l'Agenda 2030.

De fait, notre objectif ici est double : nous devons non seulement continuer à approfondir les discussions, mais aussi orienter les pratiques de gouvernance technologique vers une tendance égalitaire, durable et inclusive. Car s'il apparaît évident que les autorités locales sont des acteurs

clés dans la réalisation des Objectifs de développement durable, il existe des disparités entre les grandes villes et les plus petites municipalités. Afin que ces dernières puissent pleinement s'engager dans le processus, elles doivent impérativement disposer des compétences nécessaires pour remplir leurs tâches, et de ressources pour leur mise en œuvre. C'est pourquoi, le Congrès, en collaboration avec ses Etats membres, leur apporte son soutien dans ces deux domaines.

En outre, le Congrès prend des mesures concrètes afin de promouvoir la e-gouvernance et la e-démocratie. Il a en effet adopté plusieurs recommandations en la matière et organisé des débats sur l'influence des nouvelles technologies dans nos processus sociaux et démocratiques. Je pense notamment à nos résolutions et recommandations sur le libre accès aux données , sur les médias électroniques et la gouvernance électronique .

Mais le Congrès joue aussi un rôle actif sur le terrain en favorisant la coopération à tous les niveaux. Dans ce cadre, nous travaillons pour la mise en œuvre de l'Objectif 17, comme en témoigne notre volonté d'intercéder parmi différentes ONG et élus dans différents forums de discussion. J'aimerais également souligner notre coopération étroite avec les associations nationales des pouvoirs locaux et régionaux. Ce partenariat nous permet d'établir un dialogue réellement inclusif. C'est pourquoi nous redoublons nos efforts pour renforcer ces associations et développer leur efficacité et leur autonomie.

Enfin, le Congrès veille à l'application des normes de la démocratie locale et à l'amélioration de la gouvernance des collectivités, y compris à travers un échange permanent d'expériences entre entités locales, contribuant ainsi à l'Objectif 16.

Vous l'aurez donc compris, le Congrès participe pleinement à l'effort d'engagement des municipalités dans la modernisation « smart » en prenant part à toutes les étapes du processus, de l'aide à la réalisation de projets jusqu'au suivi de l'application des normes. Gardant en ligne de mire la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable, nous ferons tout notre possible pour dynamiser les transformations tout en préservant la gouvernance démocratique et la durabilité éco-sociale.

Merci pour votre attention.